

ÉLUS

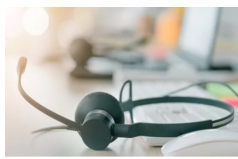
Metin KOSE
Isabelle VOLMERINGER
Eddie COTAYA
Maya FRANCEO
Jean-Claude DE SOUZA
Samira MOANDA
Oktay ERGUN
Nouchine GHAVAMI
Aline GLABICKI
Pierre NDIAYE
Claudine FORTUNE
Anthony CHABIRON
Céline SANCHEZ
Alain LEGOEUIL
Ludovic AUTAA
Thomas LUIGGI
Pascal AUBERT
Najla CHEBBI
Hinda MAZZAR
Beatrice SANCHEZ
Nathalie COUVREUR
Marie-Christine GERFAUD
Cyriaque KEMPF
Christelle CORIN
Mélanie DUPUIS

Représentants Syndicaux

Pierre RIVIÈRE - 06 65 64 56 98
Silvio SEGhini - 06 68 24 12 13

Délégués Syndicaux

S. MOANDA - 06 65 88 66 02
C. SANCHEZ - 06 68 24 19 06
M. FRANCEO - 06 77 26 98 08
M-C. GERFAUD - 06 68 18 25 04
I. VOLMERINGER - 06 99 26 44 84

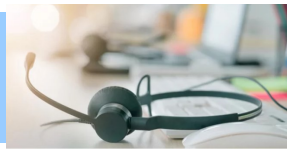
SOMMAIRE**WM—BPF 2025****PAGE 1****Ambitions et défis ?****BCEF Service Client****PAGE 2****Nouveaux Enjeux / Nouveaux Motifs****Fermeture Restaurant GAM Sofia****PAGE 3****Clap de « faim »****BREAKING VERY GOOD NEWS****PAGE 3****Quand la CFDT vous fait profiter de ses combats !!!****WM—BPF 2025****Ambitions et défis ?**

BPF ambitionne de devenir une référence d'ici 2025 en ciblant les segments créateurs de richesse, en se positionnant en finance durable et en proposant un dispositif commercial de haut niveau. Elle prévoit aussi d'améliorer son offre pour les dirigeants et entrepreneur.

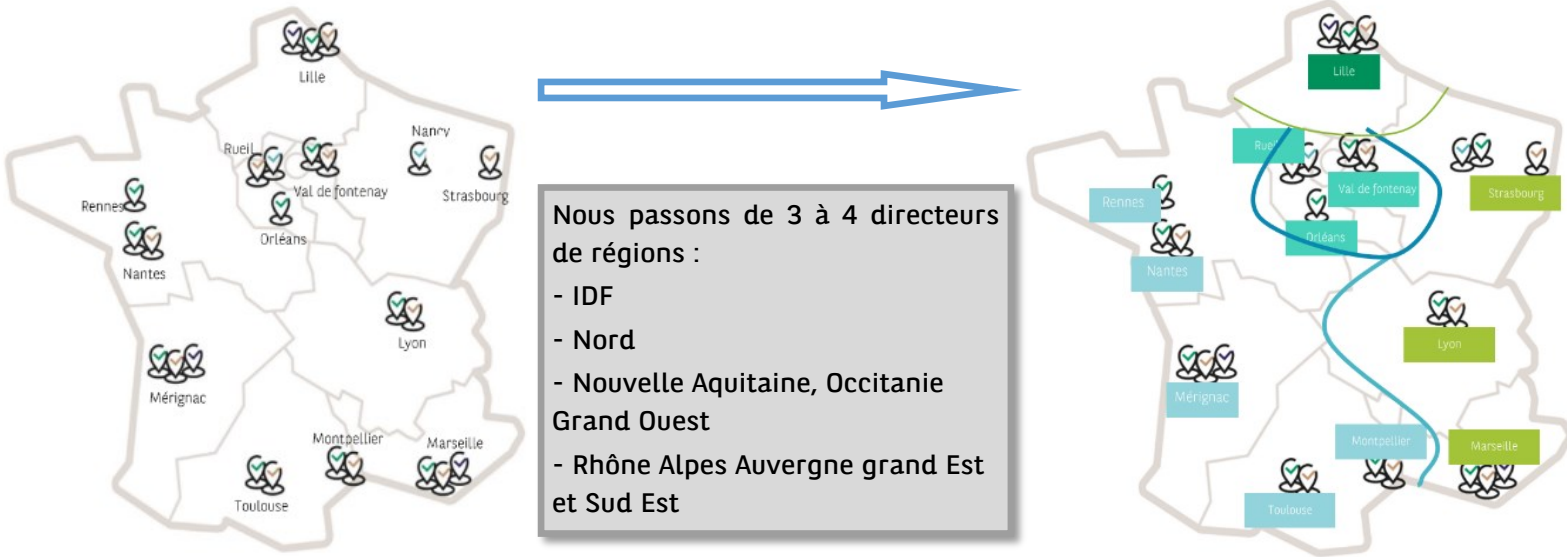
Pour cela elle réorganise ses équipes avec des initiatives dédiées, comme un numéro spécifique pour les dirigeants et la formation d'une équipe spécialisée de 11 personnes chez NCI. Le déploiement se fera en 2 phases : début 2024 en Ile-de-France, puis de 2024 à 2025 dans les autres régions.

AVIS CFDT

La **CFDT** est attentive aux impacts sur les conditions de cette évolution, comme la surcharge de travail et la pression accrue, et demande à la direction une clarification sur les critères de sélection et un suivi transparent de la transformation.



Un dispositif pour renforcer la proximité managériale, préserver l'ADN de chaque métier et faciliter les interactions avec les régions



Nous passons de 3 à 4 directeurs de régions :

- IDF
- Nord
- Nouvelle Aquitaine, Occitanie Grand Ouest
- Rhône Alpes Auvergne grand Est et Sud Est

Une nouvelle organisation par compétence/niveau d'enjeu sera mise en place :

Après les entretiens réalisés par les managers des collaborateurs directement concernés, l'ensemble de ces adaptations sera mis en place **fin 2024**

RETAIL

Enjeux 1 :

- Banque au quotidien, Développement commercial
- Compétence Digitale, Compétence Monétique niveau 1

Montant Motif : 2600€

Enjeux 2 :

- Compétence Digitale, Compétence monétique niveau 2
- Compétence clientèle spécifique

Montant Motif : 3000€

Responsable Equipe **Montant Motif : 4500€**

PRIV. CONNECT

Enjeux 1 :

- Banque au quotidien
- Développement commercial

Montant Motif : 2600€

Enjeux 2 :

- Compétence Bourse
- Compétence Gestion de fortune

Montant Motif : 3300€

Responsable Equipe **Montant Motif : 5500€**

AVIS CFDT

Nous n'avons pas eu les précisions attendues concernant le contenu des formations ainsi que la répartition des collaborateurs concernés par équipe.

La Direction n'a donc pas répondu à l'ensemble de nos questions concernant la réalité du terrain. Nous ne manquerons pas de revenir sur ces sujets.



La direction a décidé de fermer unilatéralement le bâtiment de la rue de Sofia. Le restaurant GAM, cessera ses activités le **vendredi 28 juin**, après des années de bons et loyaux services.

La direction n'a trouvé aucune solution de remplacement à ce jour et cela **depuis un an**.

La seule solution proposée par la direction pour les résidents du 150 Poissonnière (plus de 150 salariés) est « un pauvre micro-ondes et un malheureux réfrigérateur », sans point d'eau et avec un nombre de places assises extrêmement limité, dans un local sombre et sans fenêtre.

AVIS CFDT

Les élus **CFDT** ont rappelé à la direction que cette solution est scandaleuse et **ne respecte pas le code du travail**. La qualité de vie et les conditions de travail se dégraderont rapidement. Vos élus restent sur leur faim et n'hésiteront pas à sortir les dents pour défendre vos droits et faire respecter le code du travail.

BREAKING VERY GOOD NEWS

Quand la CFDT vous fait profiter de ses combats !!!



En 2017 vos élus **CFDT**, alors au bureau de gestion des **Activité Sociales et Culturelles** du CSEE PF*, **ont entamé seuls** (car l'autre organisation syndicale** en gestion ne voulait pas s'en mêler) des discussions afin que la Direction respecte la loi et consacre un budget **Attributions Economiques et Professionnelles** et, à l'époque, le compte n'y était pas !!!

Les comptes du CSE se décomposent en deux budgets celui des **ASC** et celui des **AEP**.

Pour comprendre c'est ici [Budget CSE : fonctionnement, calcul & financement \(2024\) \(cse-guide.fr\)](https://cse-guide.fr)

Ce qu'il faut retenir : pour calculer les **AEP** un taux de 0,22% est appliqué sur la masse salariale brute des rémunérations soumises à cotisations pour le périmètre des Pôles et Fonctions.

Après de longues discussions, parfois ardues... nous avons obtenu gain de cause et donc le versement chaque année de l'excédent une fois déduction faite des moyens attribués par la Direction.

Ce qui nous donne **pour 2023 : 2 100 745 €**. (1797160 € en 2022 / 1 541 456 € en 2021 ...)

Attention ce montant peut varier à la hausse comme à la baisse d'un exercice à un autre en fonction des moyens matériels accordés par la direction.

**Avec la CFDT
ce sont des
résultats pas
du Bla-Bla !!!**

« **Mais au fait, c'est quoi les ASC ???** » pour faire simple cela regroupe les prestations telles que les subventions pour les voyages, chèques ANCV, privatisation Parc Astérix, sorties culturelles etc... que vous sollicitez auprès du CSEE.

Il faut savoir que 10% de cet excédent peut être reversé aux budgets des **ASC** ([Article R. 2315-31-1 du code du travail](#)).

Pour 2023 ce sont donc 210 000 € (10% de 2 100 745 €) qui auront permis par exemple de financer :

⇒ *intégralement la charge billetterie cinéma 181 447 €, ou encore la charge billetterie spectacle 142 724€, Partiellement la charge Voyages et Week End 270 640 €...*

Donc depuis 2018, et uniquement grâce aux élus CFDT Pôles et Fonctions, ce sont plus de **1 100 000 €** qui ont été transférés des **AEP** vers les **ASC** et qui ont donc profité aux salariés et leur ayants droits soit 183 000 € par an supplémentaire !!!

Le CSEE BNPP Pôles et Fonctions est le seul CSE de BNP Paribas ayant obtenu ce budget AEP !!

*Comité Sociale et Economique d'Etablissements Pôles et Fonctions ** SNB

